



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 29 mars 2024

N°1698

Bruno Le Maire annonce l'aménagement de 1500 hectares de foncier industriel supplémentaires dans les 3 plus grandes zones portuaires françaises

Dans le cadre de son déplacement en Seine-Maritime aujourd'hui vendredi 29 mars, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, a annoncé un soutien de l'État au Grand Port Fluvio-maritime de l'axe Seine et aux Grands Ports Maritimes de Marseille et de Dunkerque pour accélérer l'aménagement de leur foncier industriel.

Les Grands Ports Maritimes (GPM) constituent des atouts majeurs pour la réindustrialisation de la France. Outre leur rôle d'actifs stratégiques pour le transport et la logistique maritime, fluviale et ferroviaire de marchandises, les zones industrialo-portuaires disposent de surfaces foncières importantes qui bénéficient d'une bonne connexion au réseau de transport massifié, et constituent des lieux privilégiés d'implantation d'industries vertes.

Ce soutien public vise l'accélération des travaux de pré-aménagement du foncier portuaire afin d'assurer leur desserte et leur connexion aux réseaux existants et d'en faire des sites particulièrement attractifs pour les industries les plus stratégiques. **Il s'agit de constituer d'ici 2030 une offre foncière industrielle de très haute qualité de 1 500 hectares, dont 5 emprises pour des grands sites industriels d'une surface supérieure à 100 hectares.** Ces aménagements représentent un investissement de près d'un milliard d'euros pour les grands ports maritimes.

Ces investissements feront l'objet d'un soutien direct de l'Etat actionnaire, qui fait de la mobilisation du foncier des entreprises de son portefeuille pour l'industrie verte un axe prioritaire.

L'implantation d'industries vertes dans les grands ports maritimes est d'ores et déjà illustrée par de nombreux projets : production de batteries et de leurs composants à Dunkerque, production d'hydrogène et d'acier décarbonés à Marseille, production de carburants alternatifs pour le secteur maritime et aérien au Havre.

Contacts presse :

Cabinet de Bruno Le Maire : 01 53 18 41 20 - presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet de Christophe Béchu : 01 40 81 78 31 - communication.mtect@ecologie-territoires.gouv.fr